

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article2674>



Des travaux de grande ampleur cette année, au lycée.

- Archives du Blog - Année 2015-2016 - Le mot de notre Proviseur -



Date de mise en ligne : vendredi 4 septembre 2015

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

Dans *L'Écho du Berry* du 27 août 2015, le Proviseur du Lycée, Michel de dieu Okala présente les traits marquants de la nouvelle année scolaire.

Près de 600 élèves vont rentrer au lycée de La Châtre

La hausse des effectifs se poursuit au lycée George-Sand qui va par ailleurs faire l'objet de travaux de grande ampleur cette année, à hauteur de 7 millions d'euros.

La forte augmentation des effectifs du lycée George-Sand de La Châtre se poursuit : en 2012, 471 élèves y avaient fait leur rentrée, 526 en 2013, 537 en 2014 et 592 sont attendus pour cette rentrée 2015, soit un bond de 10,2 % en un an. Le lycée de La Châtre attire et ses résultats au bac (89,9 % de réussite en filières générales, 100 % en bac pro ASSP et 75 % en bac pro constructions bois), globalement supérieurs aux moyennes académique et nationale malgré une légère baisse cette année, n'y sont sans doute pas étrangers.

Ces effectifs supplémentaires ne font pas l'objet de création de classe : cette année, ce sont ainsi 166 élèves qui se répartiront dans les cinq classes de seconde, au lieu de 143 l'an passé. La classe de 1^{ère} STMG passe quant à elle de 10 à 29 élèves en un an.

Des heures supplémentaires d'enseignement ont été allouées à l'établissement en physique-chimie, mathématiques, EPS notamment, et le lycée disposera cette année d'un poste complet en allemand.

Cette rentrée sera aussi celle de l'ouverture du bac pro technicien menuisier agenceur et du bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne) option Structure. L'option "à domicile" existait quant à elle déjà au lycée de La Châtre.

La fin des redoublements

D'un point de vue pédagogique, cette nouvelle année scolaire sera également marquée par l'application de la nouvelle Loi de refondation de l'école. Celle-ci prévoit en particulier la fin des redoublements, hors cas exceptionnels.

« En terme de gestion de flux d'élèves, ce sera sans doute plus facile », note le proviseur du lycée de La Châtre, Michel de dieu Okala. En revanche, en retirant la pression du résultat, l'absence de la menace du redoublement pourrait entraîner du relâchement chez certains élèves. **« Il faudra trouver des leviers et faire preuve de trésors d'imagination pour continuer à motiver les élèves, confie le proviseur. Il va aussi falloir travailler davantage sur l'orientation et prévoir des modalités de coopération avec les parents. Dans le fonctionnement, cela va être très différent ».**

Une nouveauté que le lycée castrais va devoir digérer dans une ambiance particulière puisque **« ce sera cette année un lycée en chantier »**, annonce lui-même le proviseur. Les travaux du nouveau gymnase, à l'arrière du lycée (contigu au skate-park) sont imminents. Idem pour les ateliers qui vont être complètement refaits et agrandis, étape par étape afin de pouvoir assurer la continuité des cours. Ces deux chantiers cumulés représentent un investissement d'environ sept millions d'euros porté par le Conseil régional. D'autres travaux sont d'ores et déjà en cours : il s'agit de restructurer l'ancien pôle tapisserie afin de le mettre à disposition du bac pro ASSP qui aura besoin d'espace supplémentaire pour l'option Structure.

Nicolas Barraud